

Fribourg, le 12 février 2021

Communiqué de presse

Des midibus électriques Solaris pour les clients de la ligne 4

L'Agglomération de Fribourg (ci-après Agglomération) a opté pour la commande de 5 nouveaux midibus électriques auprès de l'entreprise Solaris (du groupe CAF) qui seront exploités par les Transports publics fribourgeois (TPF) sur la ligne 4. Leur mise en service est prévue à partir du changement d'horaires de décembre 2021. Le montant total de l'acquisition s'élève à 3,778 millions de francs. Elle s'inscrit dans la volonté de décarboner les véhicules du réseau de bus urbains dont l'Agglomération est commanditaire.

Les véhicules commandés auprès de l'entreprise Solaris, constructeur européen et fournisseur actif en Suisse, ont été choisis sur la base de critères établis pour la desserte de la Basse-Ville, à savoir : les midibus électriques permettent d'assurer l'offre actuelle de la ligne 4 car leurs dimensions sont adaptées aux rues et ces derniers sont munis d'une motorisation silencieuse et non polluante. Cette solution profitera aux riverains tout comme à l'environnement.

Une stratégie de développement durable

Dans le cadre de son Plan directeur régional (Projet d'agglomération de troisième génération, PA3), l'Agglomération entretient une stratégie de développement durable des transports et de l'urbanisation. En 2019 déjà, dix trolleybus à batterie ont été introduits sur le réseau fribourgeois dans le but de desservir à terme la ligne 1. Ce sont des véhicules silencieux et non polluants dont les émissions de gaz à effet de serre sont proches de zéro ce qui contribue considérablement à la réduction de la pollution atmosphérique locale pour le bien de tous.

En 2024, l'Agglomération et les TPF devraient confirmer l'acquisition d'autres véhicules trolleybus à batterie pour remplacer, dès 2025, les trolleybus et les bus diesel circulant sur les lignes 2, 3 et 6 qui arrivent en fin de vie.

Des midibus électriques pour la ligne 4

Les cinq nouveaux midibus électriques commandés auprès de Solaris disposeront d'une autonomie suffisante leur permettant d'effectuer un tour complet de la ligne 4 et nécessiteront ensuite une recharge à la gare routière pour reprendre fonction.

L'Agglomération s'engage ainsi pour le développement durable en acquérant du matériel roulant pour les transports publics plus écologiques sur le long terme. En effet, les avantages de ce choix technologique sont considérables. Ces véhicules favorisent à la fois la réduction de la pollution de l'air et la réduction de la pollution sonore pour les riverains. Les récentes

acquisitions de trolleybus à batterie pour la ligne 1 et de midibus électriques pour la ligne 4 marquent la transition vers des véhicules électriques autosuffisants adaptés aux besoins d'un environnement urbain tel que Fribourg, en tenant compte du confort pour la clientèle et le personnel.

Contacts :

Félicien Frossard

Secrétaire général de l'Agglomération de Fribourg
026 347 21 00

Eliane Dévaud-Sciboz

Membre du Comité de l'Agglomération de Fribourg, responsable mobilité
078 858 03 01